

Module 3.9

Transformer le quartier avec les outils d'aménagement

- Connaître le cadre juridique de l'aménagement dans les projets de renouvellement urbain
- Connaître les spécificités d'aménagement des projets de renouvellement et les outils opérationnels
- Identifier les différentes étapes de l'aménagement : de la stratégie à la réalisation du projet
- Connaître les modalités de financement de l'aménagement

Enseignant

Gérard Le Bihan, Architecte-urbaniste

Programme

Jour 1 / Le territoire, le marché, les acteurs

9h00... 9h30

Accueil des stagiaires

9h30... 10h30

Introduction

La doctrine de l'ANRU en matière d'aménagement : le RGA

10h30... 12h30

Le territoire et le marché

Quelle stratégie le Président de l'EPCI, porteur du projet, a-t-il élaborée sur les QHS de l'agglomération ?

- Diagnostic des quartiers
- Vision à 15 ans
- Hiérarchie des quartiers
- Priorité nationale et priorité régionale

12h30... 14h00

Déjeuner

14h00... 15h00

Le territoire et le marché (suite)

Quel est le marché de l'habitat sur l'agglomération ?

- Des études de marché ont-elles été réalisées dans la phase de protocole ?
- Quelle offre de LLS existante ?
- Quelle offre d'habitat privé ?
- Quelle demande en LLS ?
- Quel potentiel d'habitat privé ?
- Quel niveau de requalification du parc HLM ?

15h00... 16h00

Quels sont les acteurs du Renouvellement Urbain ?

- Le porteur de projet et le chef de projet (EPCI, communes)
- Ses partenaires (aménageurs, bailleurs sociaux, copropriétés promoteurs, habitants, structures publiques et parapubliques)
- Les collectivités locales (Région, Département)
- L'ANRU (délégué territorial, chargé de mission)
- L'ingénierie

16h00... 17h00

Synthèse : 3 questions à me poser pour cadrer ma réflexion

- Ai-je une vision claire de la stratégie territoriale du porteur de projet ?
- Le marché local est tendu, détendu, atone ?
- Les acteurs sont-ils moteurs, inquiets, attentistes ?

Programme

Jour 2 / De la programmation à l'opérationnel

9h00... 9h30

Accueil des stagiaires

9h30... 12h30

Le programme, le plan-guide, le projet du RU

- Quel est le stade de définition du RU (protocole, convention)
- Quels sont les enjeux programmatiques qui affectent le sol
- Quelle est la carte foncière existante et projetée
- Les échelles (périmètre, tout ou partie du site, restructuration/ refondation)
- Le temps (relogement, anticipation, enjeux locaux)

12h30... 14h00

Déjeuner

14h00... 16h00

Le montage

Les outils (du PLU à la ZAC),
L'aménageur (régie, concession, ...),
Le bilan d'aménagement.

16h00... 16h30

Bilan et évaluation de la formation